



Association Française de PROMotion du SELKirk (AFPROSELK)

565 Le Petit Himbaumont

88420 MOYENMOUTIER

+33 (0)3 54 39 32 21

<http://afproselk.e-monsite.com/>

<https://www.facebook.com/groups/AFPROSELK/>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13/04/2016
(COMPTE-RENDU)

Le mercredi 13 avril 2016 à 21h09, Mesdames Katia ASPAR, Fabienne MATHIS, Murielle MAGNIN, Sophie FONTANA, Christine CAMPIN, Anaïs BRION, Hélène HANSE et Françoise BOVAIS-LIEGEOIS se sont réunies en assemblée générale ordinaire sur la conversation de groupe Messenger (Facebook) ouverte à cette occasion. L'ordre du jour en était :

1. Approbation du rapport moral de l'année 2015,
2. Approbation du rapport financier de l'année 2015,
3. Augmentation du nombre des membres du Conseil d'administration,
4. Renouvellement du conseil d'administration,
5. Tirage au sort de l'ordre des renouvellements au conseil d'administration,
6. Questions diverses.

Madame Cécile HERRGOTT-VILLARD a donné mandat à Madame Fabienne MATHIS.

Cette assemblée générale a également été convoquée par courrier électronique avec accusé de lecture du 03/04/2016, et courrier postal daté du 31/03/2016 posté du 03/04/2016 à destination de tous les adhérents à jour de leur cotisation¹ (soit dans les délais et conditions prévues).

Les votants sont les présents (ou représentés) ayant plus de trois mois d'ancienneté à la tenue de l'assemblée générale (soit avant le 13/01/2016), soit Mesdames Katia ASPAR, Fabienne MATHIS, Cécile HERRGOTT-VILLARD, Murielle MAGNIN, Sophie FONTANA, Christine CAMPIN, Anaïs BRION et Françoise BOVAIS-LIEGEOIS.

Le quorum étant atteint (1/4 des adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale), dès l'ouverture, l'assemblée pouvait valablement se réunir.

Le secrétariat est assuré par Françoise BOVAIS-LIEGEOIS, secrétaire sortante de l'Association.

¹ XX adhérents à jour de leurs cotisations à la date de convocation et à la date de réunion, tous adhérents antérieurs au 13/01/2016, donc ayant le droit de vote.

1°/ APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2015 :

Présentation du rapport effectuée, les votes ont été les suivants :

- Nombre de votants (membres présents ou représentés) : 8 (huit)
- Blancs et nuls : 0 (néant)
- Suffrages exprimés : 8 (huit)
- Pour : 7 (sept)
- Contre : 0 (néant)
- Abstentions : 1 (une). Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS, membre du bureau.

Le rapport moral de l'année 2015 est **adopté** à l'unanimité.

2°/ APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2015 :

Présentation du rapport effectuée, les votes ont été les suivants :

- Nombre de votants (membres présents ou représentés) : 8 (huit)
- Blancs et nuls : 0 (néant)
- Suffrages exprimés : 8 (huit)
- Pour : 7 (sept)
- Contre : 0 (néant)
- Abstentions : 1 (une). Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS, membre du Bureau.

Le rapport financier de l'année 2015 est **adopté** à l'unanimité.

3°/ AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présentation du rapport effectuée, les votes ont été les suivants :

- Nombre de votants (membres présents ou représentés) : 8 (huit)
- Blancs et nuls : 0 (néant)
- Suffrages exprimés : 8 (huit)
- Pour : 8 (huit)
- Contre : 0 (néant)
- Abstentions : 0 (néant)

Le **nombre** des membres du conseil d'administration **est donc porté à 6 (six) administrateurs.**

4°/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Madame Maurette WAGNER (Trésorière d'AFPROSELK) n'ayant pas renouvelé son adhésion (et donc démissionnaire) et Madame Marie-Noël Géhin, Présidente sortante ayant manifesté le souhait de ne pas poursuivre, le renouvellement complet du conseil d'administration s'est avéré indispensable pour maintenir la continuité du club de race.

Cinq adhérents à jour de leur cotisation et bénéficiant d'une ancienneté de plus de six mois au moment de l'assemblée générale² ont présenté leur candidature au conseil d'administration. Il s'agit de (présentation par ordre alphabétique) :

- Madame Katia Aspar,
- Madame Anaïs Brion,
- Madame Françoise Bovais-Liégeois,

² Soit ayant adhéré avant le 13 octobre 2015.

- Madame Sophie Fontana,
- Madame Fabienne Mathis.

Les statuts prévoient que les candidats sont classés en fonction du nombre de suffrages recueillis et qu'ils sont élus par ordre décroissant de suffrages.

Conformément au règlement du vote, la séance est suspendue à 21h24 pour permettre aux participants ayant le droit de vote d'envoyer leur bulletin sur la messagerie du club (secretariat-afproselk@orange.fr).

La séance reprend à 21h43 par l'ouverture des votes. Conformément au règlement des votes, les bulletins sont détachés des courriers et envoyés un à un sur la conversation.

- Nombre de votants (membres présents ou représentés) : 8 (huit)
- Blancs et nuls : 1 (un)
- Suffrages exprimés : 7 (sept)
- Détail des votes :

Nom	Nombre de voix	Classement
- Madame Katia ASPAR	7	1
- Madame Anaïs BRION	6	4
- Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS	7	1
- Madame Sophie FONTANA	6	4
- Madame Fabienne MATHIS	7	1

Le conseil d'administration étant de 06 (six) membres, **les cinq candidates sont élues. Le poste vacant sera mis au premier renouvellement.**

Le conseil d'administration est donc composé de (classement par ordre alphabétique) :

- Madame Katia ASPAR,
- Madame Anaïs BRION,
- Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS,
- Madame Sophie FONTANA,
- Madame Fabienne MATHIS.

5°/ TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DES RENOUELEMENTS :

Conformément au rapport, le tirage au sort s'est effectué par association d'une couleur et du nom d'un administrateur. Le conseil d'administration étant de cinq membres, les couleurs étaient les suivantes : bleu, noir, blanc, gris, rouge.

Conformément au règlement des votes, Madame Murielle MAGNIN, adhérent simple, s'est portée volontaire pour procéder au tirage au sort. Elle a été déconnectée de la conversation le temps que les membres du conseil choisissent leur couleur.

Une fois cette opération effectuée, Madame Murielle MAGNIN a été reconnectée et invitée à exprimer ses choix de couleurs pour le premier et le deuxième renouvellement.

Il est rappelé que, conformément aux Statuts et au règlement intérieur, les administrateurs élus à l'occasion du renouvellement le seront pour 3 (trois) ans. Les administrateurs sortants auront la possibilité de se présenter à nouveau.

Les couleurs suivantes sont sorties :

- Premier renouvellement : poste vacant + noir
- Deuxième renouvellement : gris + rouge

Compte tenu de l'association couleur / administrateur effectuée lors de la déconnexion de Madame Murielle MAGIN :

- Bleu = Madame Sophie FONTANA,
- Noir = Madame Katia ASPAR,
- Blanc = Madame Anaïs BRION,
- Gris = Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS,
- Rouge = Madame Fabienne MATHIS,

Le conseil d'administration sera renouvelé dans l'ordre suivant, lors des assemblées générales ordinaires :

- **AGO de 2017 : poste vacant + Madame Katia ASPAR,**
- **AGO de 2018 : Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS + Madame Fabienne MATHIS,**
- **AGO de 2019 : Madame Sophie FONTANA + Madame Anaïs BRION.**

6°/ QUESTIONS DIVERSES :

Madame Murielle MAGNIN souligne que le Standard du Selkirk (comme tous les standards) décrit une morphologie, mais que le développement d'une race et sa viabilité pour un éleveur n'est pas seulement morphologique et demande « comment envisager des critères quantitatifs intégrés dans la sélection ?, tels la prolificité, les qualités maternelles (qui peuvent être fonction des lignées), ... »

Suite au débat engagé sur ce point, le conseil d'administration est mandaté pour se rapprocher du LOOF et aborder ces questions, sous l'angle féline-technique (ainsi qu'il est fait dans le monde équin, porcin, ovin...) dans le cadre du SQR.

Aucune autre question n'étant posée, l'Assemblée générale ordinaire est achevée à 22h55.

Pour AFPROSELK,
La secrétaire sortante,
Membre réélue au conseil d'administration :



Françoise BOVAIS-LIEGEOIS